

Services d'électricité

13.9.8

La réglementation fédérale des services d'électricité en ce qui concerne l'exportation d'énergie électrique et l'aménagement de lignes à cette fin fait partie des fonctions de l'Office national de l'énergie.

Environ 90% de l'énergie électrique produite au Canada provient des services publics et privés, le reste étant produit par des établissements industriels (tableau 13.17).

La détermination des prix du marché et la réglementation des services sont liées à la concurrence avec le pétrole, le gaz et le charbon. Il existe dans toutes les provinces des règlements concernant les services publics d'électricité. Dans toutes les provinces sauf l'Alberta et l'Île-du-Prince-Édouard, la production essentielle et le transport sur les réseaux principaux relèvent d'une société provinciale de la Couronne. Les sociétés d'électricité appartenant à des actionnaires sont prédominantes en Alberta, à Terre-Neuve et dans l'Île-du-Prince-Édouard, et elles jouent un rôle important en Ontario. En pourcentage, on observe une diminution soutenue de la production industrielle, car il devient de plus en plus intéressant d'acheter l'énergie aux services publics.

Aide aux provinces de l'Atlantique

13.9.9

L'accroissement des disponibilités en électricité dans la région de l'Atlantique est encouragée par des prêts pour la production d'énergie nucléaire au Nouveau-Brunswick, la construction d'une interconnexion entre le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse, et des offres d'aide fédérale pour un inventaire des ressources énergétiques de Terre-Neuve et pour un réseau de transport de l'électricité à partir des installations hydroélectriques projetées de l'île Gull.

En décembre 1979, le ministre fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources a annoncé que \$25 millions avaient été affectés au projet d'énergie marémotrice de la rivière Annapolis.

Le projet de créer la Corporation d'énergie des Maritimes destinée à planifier la production d'énergie électrique dans les provinces Maritimes est resté à l'étude à la fin de 1979.

Activité provinciale

13.10

Terre-Neuve

13.10.1

Presque toute l'énergie électrique de la province est d'origine hydraulique (94% en 1977), et le reste provient de turbines à combustion et de centrales thermiques au pétrole. La consommation énergétique de Terre-Neuve a augmenté de 7.3% en 1977 par rapport à 1976, et elle a encore progressé de 2.7% en 1978.

En 1978, l'augmentation de l'appel de puissance a été de 8% contre à peu près 6.5% en 1977 et un taux annuel moyen d'approximativement 15% ces dernières années.

En 1977, les additions à la puissance de production ont consisté dans des installations de 154 MW à Baie d'Espoir et de 54 MW à la sous-station de Hardwoods près de Saint-Jean. Les autres additions projetées comprenaient 150 MW à la centrale thermique de Holyrood en 1979 et un nouvel aménagement hydroélectrique de 75 MW à Hind's Lake devant entrer en service en 1980. Aucun nouveau projet important de construction de lignes de transport n'a été exécuté en 1977.

Terre-Neuve n'a connu aucune nouvelle expansion de la production en 1978, et la seule réalisation importante dans le domaine du transport a consisté dans l'achèvement de la ligne de 138 kV d'une longueur de 14 km reliant la centrale hydroélectrique de Hind's Lake (en construction) au réseau de l'île. La construction d'une ligne de 230 kV entre Holyrood et la sous-station de Hardwoods et d'une ligne de 138 kV entre Deer Lake et Rocky Harbour a été reportée à 1981 au lieu de 1979, date initialement prévue pour la mise en service, à cause surtout des réductions prévues de la demande et des contraintes budgétaires.

Île-du-Prince-Édouard

13.10.2

La production d'électricité provient entièrement de centrales thermiques au pétrole, et la